

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/13915
29 avril 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 28 AVRIL 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

Le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, comme suite à sa note du 16 avril 1980, a l'honneur de lui transmettre ci-joint le texte d'un télégramme de M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Représentant permanent de la République islamique d'Iran serait reconnaissant au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte du message ci-joint comme document du Conseil de sécurité.

Annexe

Télégramme daté du 25 avril 1980, adressé au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Iran

Je vous ai récemment adressé un message pour appeler votre attention sur la gravité des actes de provocation commis contre l'Iran par le régime baathiste iraquien, actes dont nous suspectons qu'ils sont appuyés par les Etats-Unis. A ce propos, je vous priais respectueusement de bien vouloir faire enquêter sur les violations des droits de l'homme et autres actes de provocation commis par l'Iraq.

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur l'agression militaire des Etats-Unis contre l'Iran. Par un insigne abus de langage de la part d'un gouvernement, le Président des Etats-Unis a défini cet acte d'invasion éhonté comme un "acte humanitaire". Nous sommes résolus à défendre l'intégrité de notre territoire et l'authenticité de notre révolution.

Je tiens néanmoins à appeler votre attention sur l'un des devoirs de votre charge qui consiste à enquêter sur les actes d'agression commis contre des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et à les dénoncer. Tolérer des actes d'agression militaire, comme celui qui a été commis par le Gouvernement des Etats-Unis contre l'Iran, ne peut qu'encourager les agresseurs et compromettre la paix et la sécurité internationales.

